

ASSOCIATION DE QUARTIER FLEURY ARTHELON

Nous joindre :

<http://arthelon.free.fr>

arthelon@free.fr

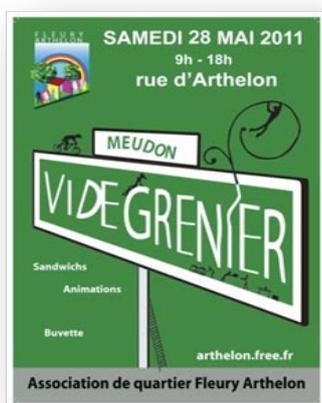
34 rue de la République - 92190 Meudon

06 35 93 31 41

2012

Comme habitant(e) du quartier, il vous est impossible de ne pas connaître le très populaire vide grenier, traditionnellement organisé rue d'Arthelon à la fin du mois de mai. Cependant, vous ne savez peut-être pas qu'il est organisé par l'équipe des bénévoles de l'Association Fleury Arthelon, implantée dans le quartier depuis plus de trente ans. Ce bulletin a pour vocation de vous faire découvrir, ou mieux connaître, notre Association.

L'Association Fleury Arthelon, qui est agréée par la préfecture au niveau communal, recueille chaque année plus d'une centaine d'adhésions. Le caractère de "rue en fête" que prend le vide grenier de la rue d'Arthelon reflète bien notre désir de **convivialité** dans l'animation de la vie du quartier.



Une enquête réalisée en 2002 auprès des adhérents de l'Association a conduit à l'édition et à la diffusion d'une **Charte** visant à promouvoir un **quartier citoyen** s'adaptant de façon durable à son environnement. Les objectifs sont ceux-ci :

- ❖ Des habitants plus citoyens.
- ❖ Des automobilistes qui respectent le code de la route.
- ❖ Des aménagements concertés entre les habitants et les pouvoirs publics.
- ❖ Des problèmes traités collectivement et non individuellement.
- ❖ Une recherche de l'harmonie entre le cadre de vie et l'évolution nécessaire du quartier.
- ❖ Un équilibre entre la place du piéton, ou du cycliste, et celle de l'automobile.

Le prochain vide grenier aura lieu début juin 2012.

L'autre volet, moins connu, de nos actions est la défense de **l'environnement** et de la **qualité de vie** dans notre quartier.

Depuis 2005, nous tentons de faire évoluer le PLU et nous participons aux **Conseils consultatifs** organisés par la Mairie pour débattre des projets d'aménagement du secteur de Val Fleury :

✓ un **projet immobilier** : les constructions de trois petits ensembles immobiliers pourraient débiter au premier semestre 2012.



✓ **l'aménagement** proprement dit du quartier de la gare, à beaucoup plus longue échéance, projet coûteux qui fait intervenir de nombreux acteurs, et qui nous concerne tous. Lors de réunions publiques nous avons recueilli les avis de nos adhérents dont nous sommes les porte-parole auprès de la municipalité.

Nous suivons avec vigilance le projet de constructions au 2 rue des Vertugadins, en commençant par examiner le contenu du permis de construire dont l'arrêté a été pris le 21/10/2011.

L'année dernière nous avons lancé un concours dans le but de financer un projet qui rendrait acteurs des habitants du quartier. Les règles de cet "**Appel à projets**" ont fait l'objet d'une large diffusion directe lors du vide grenier 2011, et par le site internet. Trois projets ont été reçus et primés avec un montant global de 3000€.

Un nouvel Appel à projets est soumis aux habitants du quartier pour l'année 2012. Le règlement et le dossier d'inscription sont à télécharger sur notre site.

À la suite d'un "**Appel à témoignages**" directs de meudonnais ayant vécu autrefois dans le quartier d'Arthelon, nous avons pu recueillir le témoignage de Monique dont les grands parents et parents ont, jusqu'aux années 1960, exploité la blanchisserie située en face de l'actuel Centre de soins de la Croix Rouge.

Le texte et les photos concernant "La blanchisserie de Monique" sont accessibles sur le site internet de l'Association.

Contactez-nous si vous avez des souvenirs à faire partager.



Soyez acteurs de la vie de votre quartier !

Adhérez, si vous désirez soutenir nos actions ; et mieux encore, venez rejoindre la petite équipe de bénévoles qui fait vivre l'Association.



ASSOCIATION DE QUARTIER FLEURY ARTHELON

BULLETIN D'ADHÉSION 2012

Nom, Prénom :

Adresse postale :

Courriel (en majuscules) :

Téléphones : fixe : mobile

Nombre de personnes dans la famille : dont enfants

Montant de la cotisation 2011/2012 : 15 € par famille

Don 2011/2012 : €

TOTAL : €

Souhaitez-vous un reçu ? OUI NON

Merci de déposer ou d'envoyer votre bulletin et votre chèque à l'ordre de :

« Fleury Arthelon, Association de quartier »

à Daniel ALLAIN, trésorier, 34 rue de la République.